var SS00340 - Norme du prestataire *(Soins de santé)*

Description

Cette variable indique si le prestataire de soins en charge de la prestation l'a effectuée seul ou non, et si elle a été réalisée sous surveillance et en quelle qualité.

Codification

Valeur	Signification
0	Le Numéro d'identification du prestataire de soins ne fait mention d'aucun prestatire de soins.
1	La prestation peut être attribuée à un seul et même prestataire de soins.
2	La prestation a été attestée par un infirmier, mais effectuée par un aide soignant ou la prestation a été attestée praticien de l'art dentaire / stomatologue, mais effectuée par un hygiéniste bucco-dentaire.
3	Prestation de physiothérapie (art. 22) ayant été (partiellement) effectuée par un ou plusieurs kinésithérapeutes sous la surveillance d'un médecin spécialiste qui a attesté la prestation.
4	Lettre « G » sur l'attestation de soins Le médecin a accès aux données du dossier médical global, mais n'en est pas le gestionnaire.
5	La prestation a été attestée par le maître de stage, mais a été effectuée par le médecin stagiaire (uniquement en cas de facturation électronique médecins généralistes avec tiers payant, ne s'applique pas pour les dentistes)
9	La prestation ne peut pas être attribuée à un seul et même prestataire de soins, elle a été effectuée collégialement par plusieurs prestataires.

Remarques

Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI, à consulter sur le site web de l'INAMI sous '**Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique ?**' (recherchez Enregistrement de type 50 Zone 16).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Soins de santé	ALL	2015-01-01	2026-06-30

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)

Code SS00340

Format SAS $1. (character)

Mots clés Prestations de soins de santé, Prestataires de soins de santé